

Mémoire

Projet de ligne à 735 kV de la
Chamouchouane–Bout-de-l'Île, du
Saguenay–Lac-Saint-Jean à Montréal



6025, boulevard Pie-IX

Montréal (Québec), H1X 2C1

Préparé par :

M. Danny Gagnon, directeur général

Date : 3 décembre 2014

Table des matières

1. La Fédération Québécoise des Club Quads.....	2
2. Intérêt porté pour le projet.....	3
3. Opinions sur l'ensemble du projet.....	3
4. Préoccupations.....	4
5. Coordonnées.....	5

Annexe 1

Cartographie Adeptes Tout-Terrain Club La Tuques inc.....	8
Cartographie Quad Matawinie.....	9
Cartographie Club Quad Saint-Zénon 1997.....	10
Cartographie Club Quad Moto M.A.N. inc.....	11
Cartographie Club Quad Basses-Laurentides.....	12

Mémoire concernant le Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, du Saguenay–Lac-Saint-Jean à Montréal

1. La Fédération Québécoise des Clubs Quads

La Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ) est une union de plusieurs associations que sont les clubs quads. La FQCQ est un organisme sans but lucratif, qui a pour but et objet le développement du loisir quad au Québec.

La Fédération Québécoise des Clubs Quads c'est aussi :

- La FQCQ est dotée d'un comité exécutif ainsi que d'un conseil d'administration formé de 9 administrateurs bénévoles.
- Un secrétariat permanent. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 13:00 à 17:00.
- Plus de 119 clubs présents à travers la province de Québec.
- Près de 62 000 adeptes membre d'un club quad.
- Plus de 25 000 km de sentiers fédérés.
- Un réseau de sentiers hivernaux, estivaux et 4 saisons.
- Plus de 215 surfaceuses aidant à l'entretien des sentiers.
- Plus de 937 M de retombées économiques annuellement (données 2006).
- Un groupe de plus de 1 596 agents de surveillance de sentiers bénévoles et 34 agents fédérés qui sillonnent le Québec.
- Plus de 3 000 bénévoles œuvrant au sein des clubs à l'entretien des sentiers et aux activités locales.

2. Intérêt porté pour le projet

Dans le cadre du projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, la FQCQ et ses membres se sentent directement interpellés par les travaux prévus et leurs impacts sur le maintien et la pérennité des réseaux Quads dans les secteurs compris entre le Lac-Saint-Jean et Montréal.

En effet, cinq clubs membres de la FQCQ exploitent des sentiers sur différentes saisons dans le corridor prévu par la nouvelle ligne haute-tension (voir section en rouge sur cartes annexe 1). Vous trouverez dans le tableau suivant la liste de ses clubs, le nombre de kilomètre affecté et la saison d'utilisation.

NOM DU CLUB	Saison d'utilisation*	KM Affectés
Adeptes du Tout-Terrain Club La Tuque Inc.	Été	1,04
Quad Matawinie	4 saisons	7,10
	Été	0,46
Club Quad St-Zénon 1997	4 saisons	2,35
	Hiver	1,21
Club Quad Moto M.A.N. Inc.	4 saisons	7,99
	Hiver	13,40
Club Quad Basses-Laurentides	Hiver	7,30
Total		40,85

* Été = 15 avril au 31 octobre, hiver = 31 octobre au 15 avril, 4 saisons = 1 novembre au 31 octobre de l'année suivante.

3. Opinions sur l'ensemble du projet

La FQCQ et les clubs qui seront directement touchés par le projet se sont penchés sur les documents déposés pour le projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. Dans l'ensemble, nous ne sommes pas contre l'établissement de cette ligne à haute-tension dans le corridor actuellement prévu. Par contre, nous avons des interrogations concernant la réalisation des travaux et l'impact de ceux-ci sur la pérennité des sentiers quads existants à proximité ou dans la ligne à haute tension prévue. Il est évident que

durant les travaux, des mesures d'harmonisation devront être mis en place pour éviter la fermeture de sentiers.

4. Préoccupations

Même si on ne s'oppose pas au projet, nous avons certaines préoccupations sur la pérennité du sentier quad. Ainsi :

a) Il faudra maintenir l'ouverture des sentiers quads durant toute la phase de réalisation des travaux d'aménagement. Les méthodes ou les périodes de constructions devront permettre l'ouverture en tout temps selon la saison d'exploitation des sentiers des clubs touchés. Ces mesures d'harmonisation ou la réalisation de travaux qui permettront de maintenir les sentiers ouverts devront être au frais de l'entrepreneur qui réalise les travaux. Advenant que des travaux qui empêchent l'ouverture du sentier pour une courte période, les entrepreneurs devront communiquer avec la FQCQ ou les clubs concernés afin de prévoir des solutions alternatives (voir coordonnées ci-bas).

b) Il faudra s'assurer qu'après la réalisation des travaux de mise en place de la ligne haute-tension, les sentiers quads ne soient pas entravés par des obstacles ou des distances de dégagement qui empêchent l'ouverture des sentiers quads. Advenant que des travaux sont nécessaires afin de contourner ou retirer l'obstacle ou de relocaliser un sentier donc la distance de dégagement est insuffisante, ils devront être réalisés au frais de l'entrepreneur qui exécute les travaux.

c) Durant ou après les travaux, advenant le cas où un sentier ou un sentier de contournement est aménagé dans l'emprise de la ligne haute-tension par un entrepreneur responsable des travaux, ce sentier devra respecter les normes techniques d'Hydro-Québec sur l'établissement de sentiers dans une emprise de lignes électriques, en particulier sur les distances de dégagement. Cette précaution permettra de s'assurer que le sentier soit utilisable après les travaux.

d) Après les travaux, il ne faudrait pas que les sentiers quads soient entravés par des obstacles administratifs et légaux qui obligent une relocalisation des sentiers comme par

exemple, des servitudes exclusives à Hydro-Québec qui limitent ou empêchent la circulation des quads ou des permissions d'utilisation d'emprises VHR difficile à obtenir ou à renouveler suite aux travaux. Il ne faudrait pas entraver le travail des bénévoles des clubs dans des dédales administratifs. Un support administratif adéquat du personnel d'Hydro-Québec devrait aider à faciliter leurs démarches.

5. Coordonnées

Fédération Québécoise des Clubs Quads

6025, Boulevard Pie-IX

Montréal (Québec), H1X 2C1

Personne à contacter :

Danny Gagnon, directeur général

Téléphone : (514) 252-3050 poste 2230

Adeptes du Tout-Terrain Club La Tuque Inc.

C.P. 812 Succursale Bureau-Chef

La Tuque (Québec), G9X 3P6

Personne à contacter :

Gilles Langevin, président

Téléphone : (819) 523-7034

Cellulaire : (819) 680-0625

Quad Matawinie

C.P. 1945

St-Michel-des-Saints (Québec), J0K 3B0

Personne à contacter :

Jean-François Cyr, président

Téléphone : (450) 883-7745

Cellulaire : (450) 883-6737

Club Quad St-Zénon 1997

2070, rue Adam

Lourdes-de-Joliette (Québec), J0K 1K0

Personne à contacter :

Fabien Leboeuf, président

Téléphone : (450) 884-5713

Club Quad Moto M.A.N. Inc.

C.P. 5712

Ste-Julienne (Québec), J0K 2T0

Personne à contacter :

Manuel Therrien, président

Téléphones : (450) 839-3324

Cellulaire : (514) 909-8529

Club Quad Basses-Laurentides

C.P. 5061

Ste-Anne-Des-Plaines (Québec), J0N 1H0

Personne à contacter :

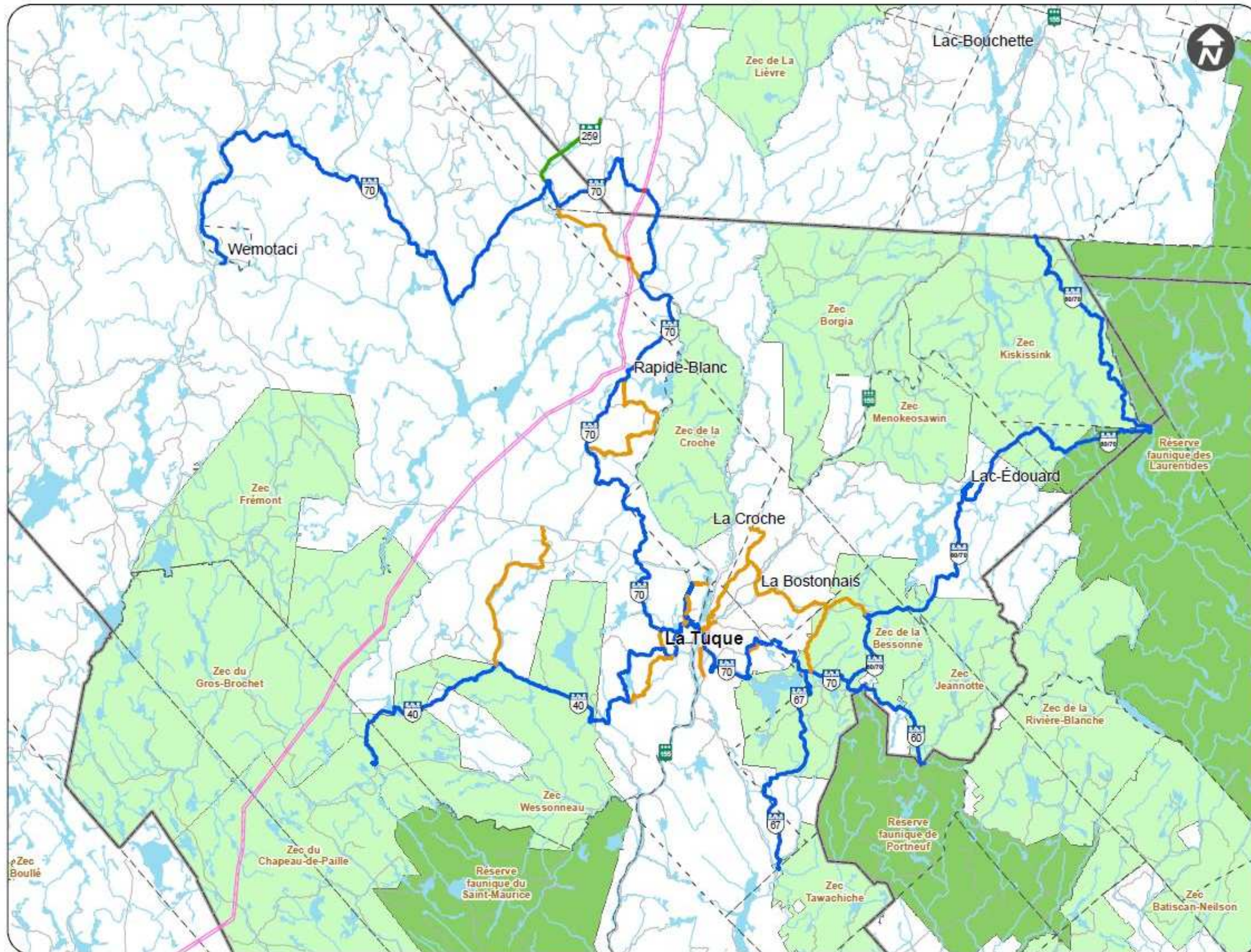
Michel Laflèche, président

Téléphone : (450) 433-1025

Cellulaire : (514) 975-0066

Annexe 1

Adeptes du Tout-Terrain Club La Tuque Inc. Nombre de km affectés par le projet : 1,04 km

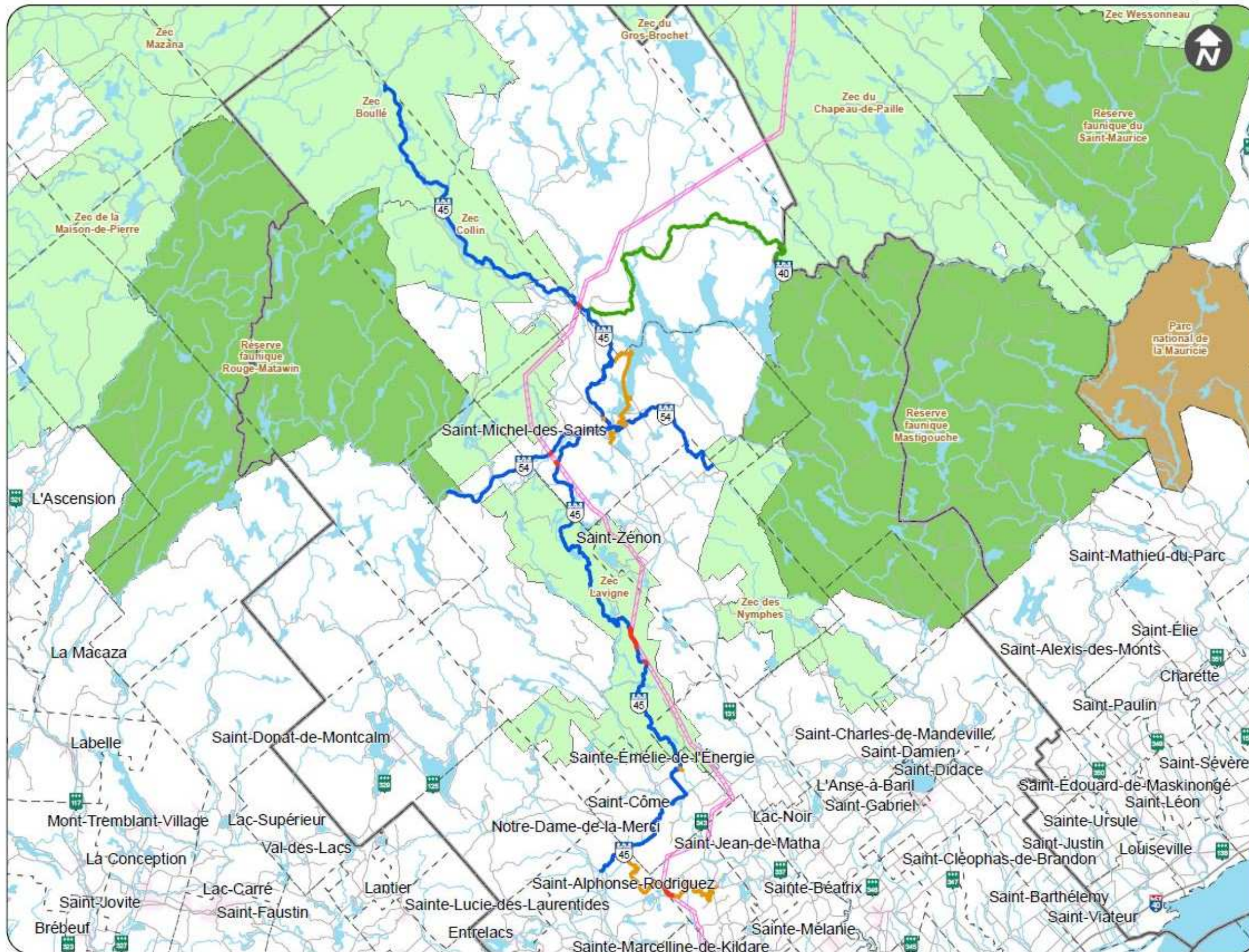


Légende

-  Sentiers affectés projet
-  Sentier provincial
-  Sentier régional
-  Sentier local
-  Projet Hydro Québec

- | Limites administratives | | Autres éléments | |
|---|-------------------|---|------------------|
|  | Limite municipale |  | Zone urbain |
|  | Limite régionale |  | Zec |
| Hydrographie | |  | Réserve faunique |
|  | Cours d'eau |  | Parc national |
| Réseau routier | | | |
|  | Autoroute | | |
|  | Route principale | | |
|  | Route secondaire | | |








Légende

-  Sentiers affectés projet
-  Sentier provincial
-  Sentier régional
-  Sentier local
-  Projet Hydro Québec

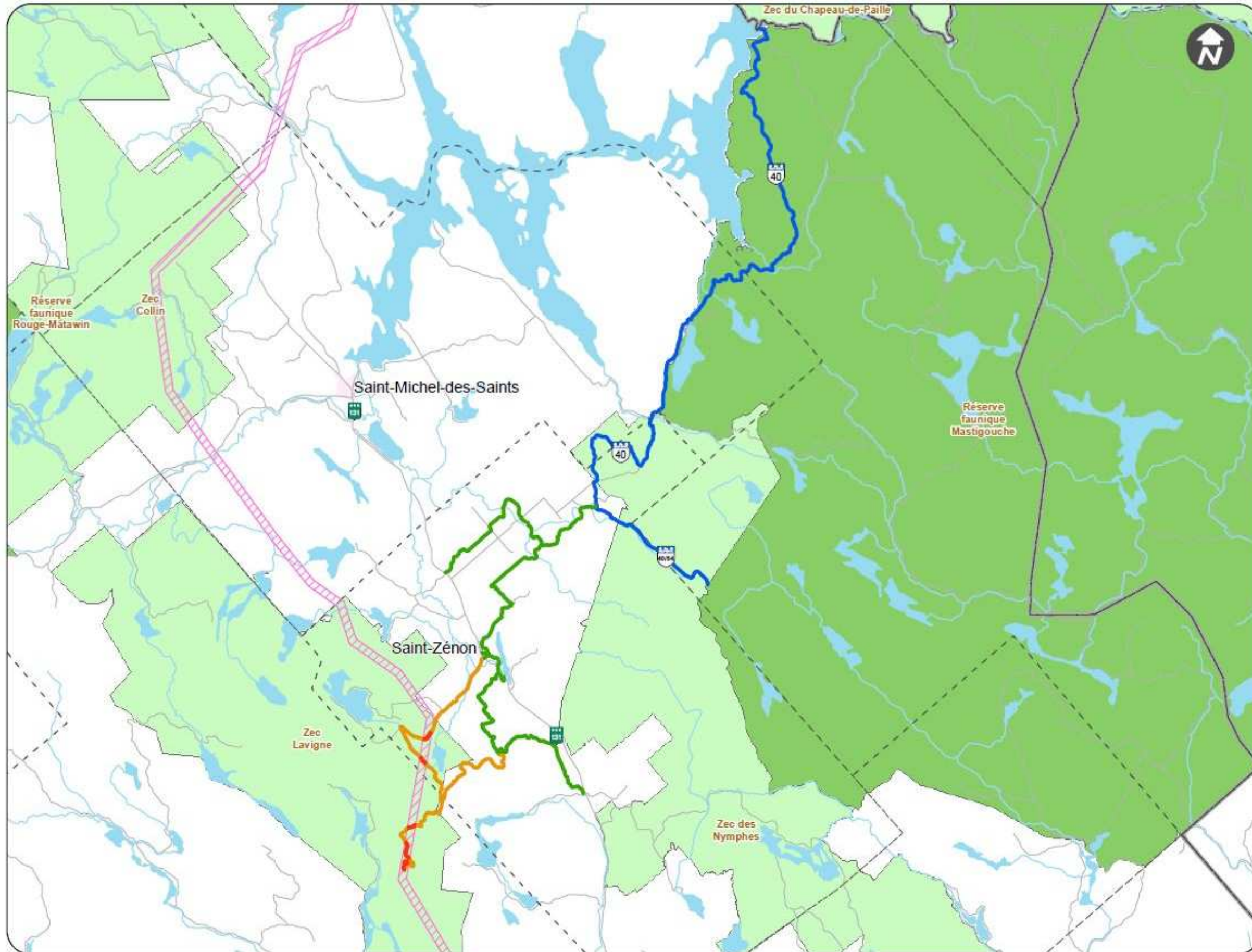
Limites administratives Autres éléments

-  Limite municipale
-  Zone urbain
-  Limite régionale
-  Zec
-  Cours d'eau
-  Réserve faunique
-  Parc national

Réseau routier

-  Autoroute
-  Route principale
-  Route secondaire











Légende

-  Sentiers affectés projet
-  Sentier provincial
-  Sentier régional
-  Sentier local
-  Projet Hydro Québec


Limites administratives

-  Limite municipale
-  Limite régionale




Autres éléments

-  Zone urbain
-  Zec
-  Réserve faunique
-  Parc national

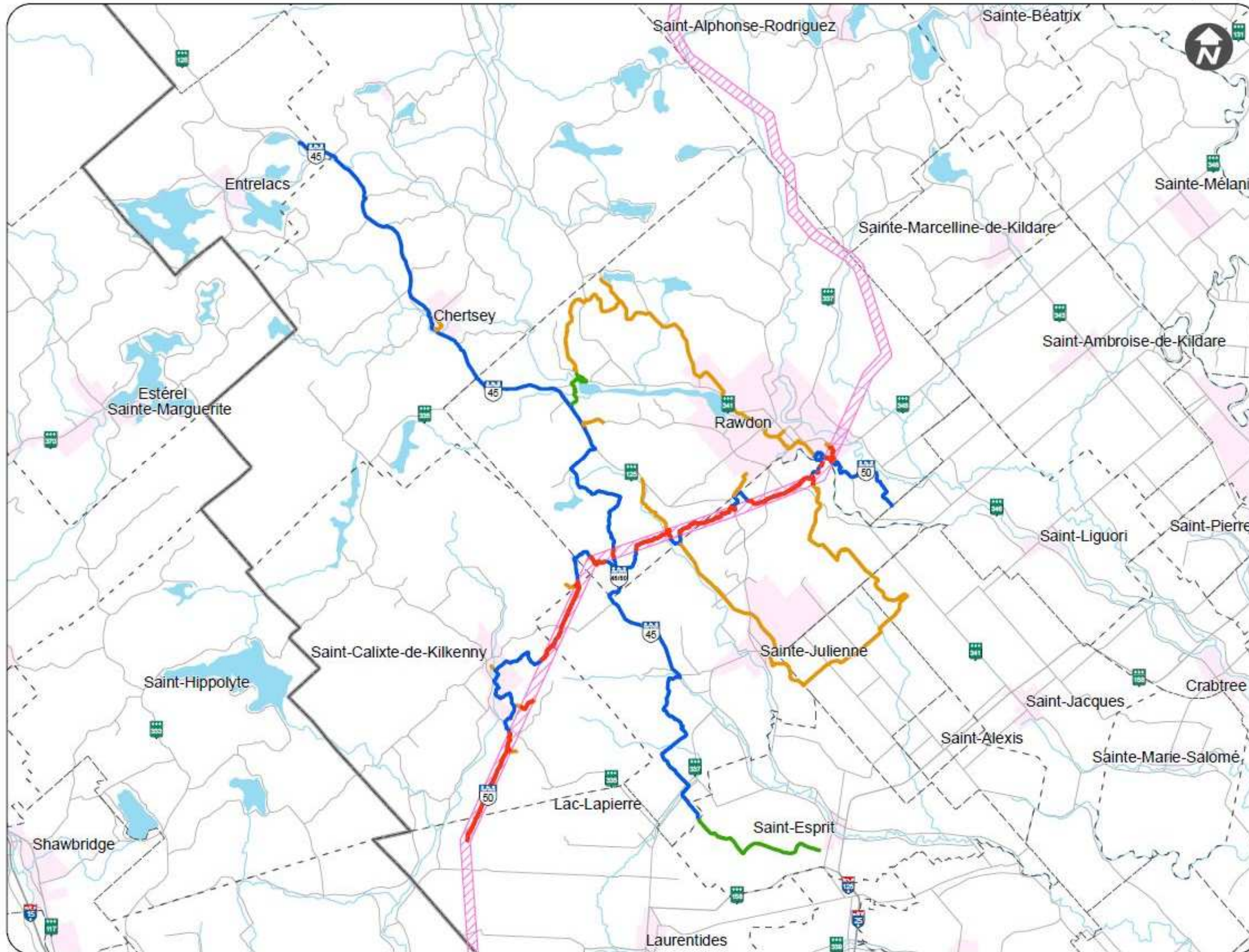
Hydrographie

-  Cours d'eau

Réseau routier

-  Autoroute
-  Route principale
-  Route secondaire



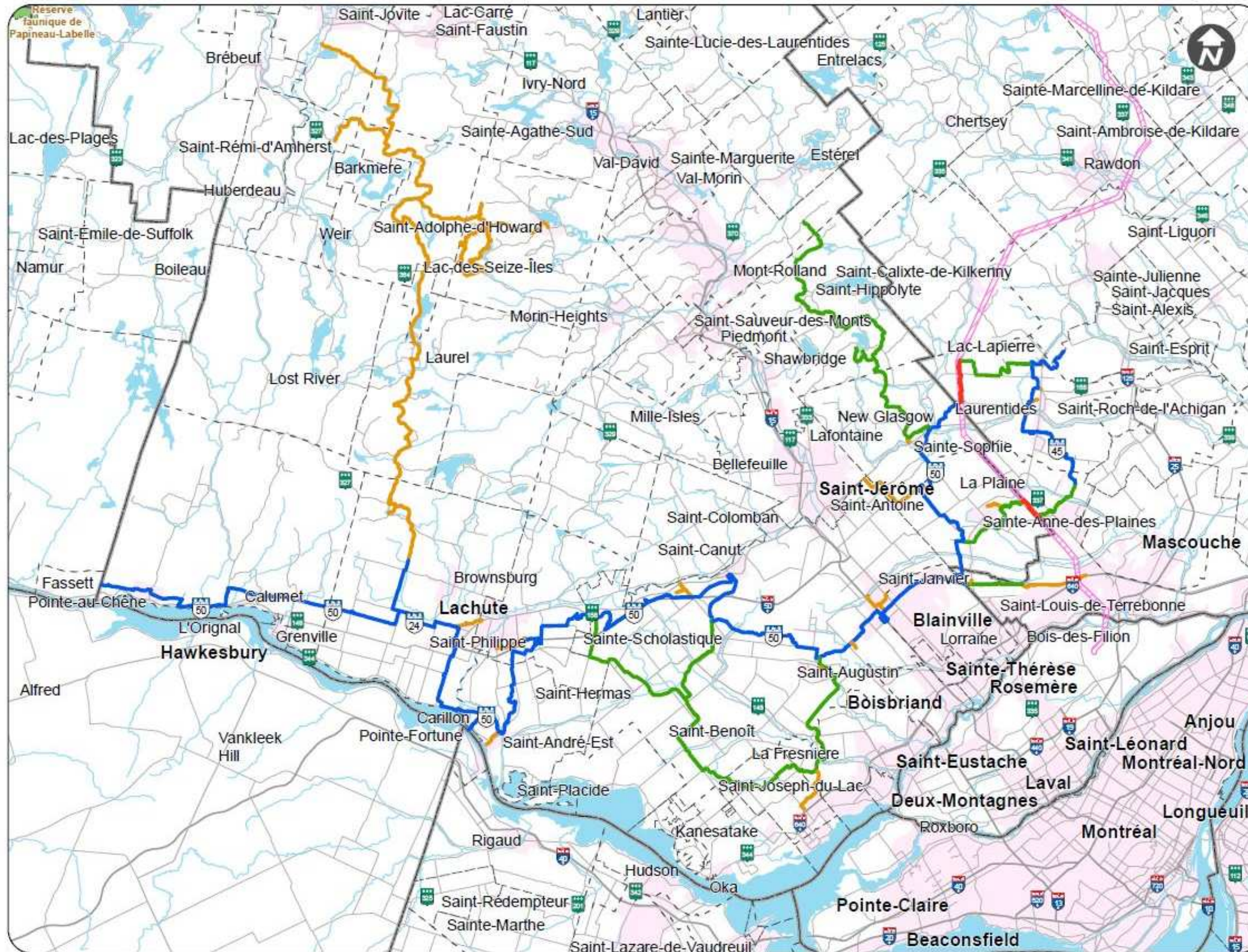


Légende

-  Sentiers affectés projet
-  Sentier provincial
-  Sentier régional
-  Sentier local
-  Projet Hydro Québec

- | | |
|--|--|
| Limites administratives | Autres éléments |
|  Limite municipale |  Zone urbain |
|  Limite régionale |  Zec |
| Hydrographie |  Réserve faunique |
|  Cours d'eau |  Parc national |
| Réseau routier | |
|  Autoroute | |
|  Route principale | |
|  Route secondaire | |





Légende

-  Sentiers affectés projet
-  Sentier provincial
-  Sentier régional
-  Sentier local
-  Projet Hydro Québec

- | Limites administratives | Autres éléments |
|---|--|
|  Limite municipale |  Zone urbain |
|  Limite régionale |  Zec |
| Hydrographie | |
|  Cours d'eau |  Réserve faunique |
| Réseau routier | |
|  Autoroute |  Parc national |
|  Route principale | |
|  Route secondaire | |



Fin du document